

Interview du Pr Mohamed Ben Amar

Professeur de pharmacologie et de Toxicologie



Pharmacien d'officine : un professionnel de santé sous utilisé!

Propos recueillis le 20 septembre 2022
par Abderrahim Derraji

Pharmacie.ma : Pourriez-vous rappeler à notre lectorat le chemin que vous avez parcouru depuis que vous avez obtenu votre diplôme de pharmacien ?

Pr Mohamed Ben Amar

J'ai obtenu mon diplôme de pharmacien spécialisé en biologie clinique à l'Université Paul Sabatier de Toulouse en 1978. J'ai décidé alors de rentrer au Maroc où j'ai effectué, dans un premier temps, un remplacement en pharmacie avant d'être chargé du laboratoire de microbiologie de l'hôpital Averroès à Casablanca.

Le 2 janvier 1979, je suis parti à Montréal pour préparer une maîtrise en pharmacologie. J'ai continué la recherche, puis j'ai occupé le poste de professeur en pharmacologie et en toxicologie à Montréal. J'ai pris ma retraite en avril 2022.

Pendant ces 42 années au Canada, j'ai eu un parcours enrichissant.

En effet, tout en participant à l'enseignement de la pharmacologie et la toxicologie et à la recherche, j'ai dirigé une équipe de chercheurs sur le VIH/SIDA et le cancer. Nos essais cliniques nous ont permis d'évaluer un produit à base de 6 principes actifs d'origine végétale. Ce traitement, qui agit en stimulant les lymphocytes T2, s'est révélé très efficace contre le VIH.

Par ailleurs, j'ai été invité en

2001, comme expert, pour témoigner devant le Comité sénatorial du Gouvernement canadien à propos des drogues illicites, notamment le cannabis. À cette époque, le Canada envisageait de le légaliser.

Fort de cette expérience, je me suis focalisé sur les psychotropes et sur la prise en charge de la toxicomanie au Québec.

En parallèle, j'ai publié 25 livres traitant du VIH, du cancer et des psychotropes.

«le médecin est le spécialiste du diagnostic, le pharmacien est le spécialiste du médicament.»

Comment jugez-vous la situation actuelle de la pharmacie à travers le monde ?

La situation de la pharmacie change d'un pays à l'autre. Pour avoir vécu longtemps au Canada, je peux vous dire qu'il y a une grande différence entre la pratique officinale au Maroc et au Canada. Et si la pharmacie communautaire a pu évoluer au Canada, c'est avant tout grâce à la pharmacie clinique qui a permis aux pharmaciens d'offrir de nouveaux services à leurs patients.

Cette implication du pharmacien n'est pas le fruit du hasard: les pharmaciens se sont mobilisés et ont longtemps milité avant de voir se concrétiser ces acquis.

Le pharmacien canadien peut aujourd'hui prescrire des

médicaments et procéder à des examens du patient. Il peut également substituer un médicament par un autre, et surtout, il perçoit en plus une rémunération pour l'acte pharmaceutique.

En pratique, les pharmacies canadiennes sont dotées d'un espace de confidentialité où se déroule l'entretien pharmaceutique. Le pharmacien y procède à l'analyse de l'ordonnance présentée par le patient, et dès qu'il constate la moindre anomalie, il en fait part à l'auteur de la prescription. Il donne aussi divers conseils cliniques aux malades et veille à prévenir les interactions pharmacologiques.

Il ne faut jamais oublier que si le médecin est le spécialiste du diagnostic, le pharmacien est le spécialiste du médicament.

La pandémie a également contribué à faire évoluer le rôle du pharmacien qui s'est vu conférer de nouvelles missions comme la vaccination et le dépistage de la Covid-19. Cette implication a permis de désengorger les hôpitaux et les structures de soins saturés par l'afflux des patients.

Lors de cette pandémie, les pharmaciens ont maintenu leurs services. Ils ont été à l'avant-garde de la lutte contre la Covid-19. Hélas, beaucoup de confrères ont contracté la maladie et certains y ont même succombé.

Ces missions, qui valorisent le pharmacien, ont pu se

concrétiser au Canada grâce à l'engagement des pharmaciens, aux efforts de leur Conseil de l'Ordre et à la volonté du gouvernement à donner plus de pouvoirs aux pharmaciens.

La relation pharmaciens-médecins s'est aujourd'hui améliorée. Il n'est pas rare que le médecin contacte le pharmacien pour avoir son avis sur les médicaments qu'il s'apprête à prescrire à son patient.

Pour assurer ces nouvelles missions, les pharmaciens se sont engagés dans la formation. Qu'avez-vous à nous dire à ce sujet ?

La formation continue est obligatoire au Québec. À titre d'exemple, j'ai appris en lisant, il y a quelques jours, le journal Profession Santé des médecins et pharmaciens québécois que 62 pharmaciens ont été suspendus pour ne pas avoir rempli le minimum de cours requis pour avoir l'accréditation relative à la formation continue.

Malheureusement, la formation continue des pharmaciens n'est toujours pas structurée au Maroc et reste tributaire du bon vouloir du pharmacien.

On déplore également les divisions qui minent la profession au Maroc. Les syndicats de pharmaciens ne remplissent pas tous le rôle qui leur incombe et peinent à avoir des relations privilégiées avec la tutelle. Sans ces relations, la pharmacie a peu de chances d'évoluer comme

c'est le cas dans d'autres pays.

J'aimerais également parler de l'absentéisme qui ternit l'image du pharmacien. À titre d'information, au Québec, quand les inspecteurs constatent l'absence du pharmacien, il est systématiquement suspendu de ses fonctions.

Ceci dit, le pharmacien reçoit une formation très complète qui le rend capable d'être à l'avant-garde de la lutte contre les maladies et d'assurer une dispensation sécurisée des médicaments. Cette dispensation doit obligatoirement s'accompagner d'un service pharmaceutique irréprochable.

Le pharmacien d'officine doit occuper la place qui lui sied dans le système de santé, et il ne doit ménager aucun effort pour faire valoir ses droits et occuper la place qu'il mérite dans le système de santé.

Les baisses des prix des médicaments ont impacté l'économie de l'officine. Un grand nombre de pharmacies se trouvent aujourd'hui en difficulté. On déplore que le gouvernement ne soutienne pas les pharmaciens : « Après tout, nous ne sommes pas des épiciers, mais des professionnels de la santé qui sont là pour délivrer des médicaments en assurant tous les services que nécessite la dispensation d'un produit de santé ».

Tant que le ministère de la Santé ne valorisera pas le travail du pharmacien en œuvrant pour qu'il soit rémunéré pour l'acte

pharmaceutique comme c'est le cas dans de nombreux pays, la pharmacie continuera à faire du surplace. La pharmacie évolue à travers le monde, pourquoi pas chez nous ?

L'accès à la profession doit également faire l'objet d'une régulation pour harmoniser les diplômes étrangers avec le diplôme national.

Comment voyez-vous l'avenir de la pharmacie ?

Malgré tout ce que je vous ai dit, je reste optimiste, car nous avons les capacités et les connaissances pour un exercice officinal de qualité. J'ai cependant quelques recommandations :

Tout d'abord, il faut que les pharmaciens, toutes spécialités confondues, apprennent à travailler la main dans la main.

Ensuite, nous devons mieux communiquer entre nous, tout en continuant notre travail au service de la population. Nous devons aussi renforcer notre relation avec les médecins et les médecins-dentistes et consolider notre collaboration avec les autorités sanitaires du Maroc.

Pour finir, nous devons tirer les leçons de la Covid-19. Dans plusieurs pays, la pandémie a accéléré l'évolution de la pharmacie et a révélé au grand jour l'apport du pharmacien dans le système de santé. Les pharmaciens doivent s'impliquer davantage et continuer à se former pour assurer un service de qualité à leurs patients.